

RAPPEL

Médiation en Seine peut être saisie uniquement si le professionnel est indiqué dans la liste des professionnels affiliés

Donc, la saisine doit concerner un professionnel ayant désigné Médiation en Seine comme médiateur de la consommation.

Merci de remplir le questionnaire suivant :

Informations sur le consommateur	
Nom *:	
Prénom *:	
Adresse *:	
Code postal *:	
Ville *:	
Téléphone *:	
Adresse mail *:	

Dans le cas où le consommateur est représenté par une autre personne	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Informations sur l'enseigne avec laquelle vous avez un litige	
Nom de l'enseigne du professionnel *:	
Adresse du professionnel *:	
Téléphone du professionnel *:	

Information sur votre litige	
Dates *:	
Références chez le professionnel :	
Descriptif *:	
Que souhaitez-vous pour la résolution de votre litige ?	
Résidiez-vous en France au moment de la contractualisation avec le professionnel ? En cas de réponse négative, merci de préciser le pays et l'adresse complète *	
Complément d'information :	

Remarque : Les champs suivis d'un astérisque * sont obligatoires.

Merci de scanner tous les documents en votre possession :

- Devis,
- Facture, ticket de caisse, contrat, documents remis lors de la vente
- Courrier de votre première réclamation,
- Autres documents : courrier réponse du professionnel, publicité, conditions générales de vente, mandat de gérance, mandat de vente...

Et de les adresser à www.mediation-en-seine.com

Ou sur l'adresse mail suivante contact@mediation-en-seine.org

Ou par la poste (Ne jamais envoyer les originaux, juste une copie) :